

PAIX LITURGIQUE

Notre lettre 446 publiée le 1 juillet 2014

LES ORDINATIONS EN FRANCE EN 2014

Comme chaque année, avant le 29 juin, fête de saint Pierre et saint Paul, qui est devenu un jour traditionnel d'ordinations sacerdotales, la **Conférence des évêques de France (CEF)** publie ses chiffres en ce domaine. Le 25 juin, un communiqué signé du porte-parole de la CEF, Mgr Bernard Podvin, a donc révélé que 82 ordinations de prêtres diocésains auraient lieu cette année. Le texte indique aussi que sont attendues une soixantaine d'ordinations dans les congrégations religieuses et les sociétés ou associations cléricales. Soit un total de 140 ordinations en France cette année. La grande nouveauté, et c'est un bon signe, c'est qu'une partie des ordinations dans les communautés Ecclesia Dei sont décomptées parmi les ordinations religieuses.

A) LES ORDINATIONS POUR LES DIOCÈSES DE FRANCE

Le type de dénombrement retenu par la CEF peut toujours être discuté dans le détail - ainsi, parmi les prêtres diocésains, la CEF compte 2 prêtres ordonnés pour les Missions étrangères de Paris, alors qu'ils seront envoyés en Asie ; en revanche, elle n'inclut pas, mais pourrait le faire, les 4 prêtres ordonnés pour la Communauté Saint-Martin, qui seront affectés à des ministères diocésains - mais il reste juste dans son indication générale.

Si l'on s'en tient au chiffre de 82 ordinations pour les diocèses, on constate qu'il est malheureusement très faible. Sur les dix dernières années, c'est le pire résultat après celui de 2006 :

- 82 en 2014
- 92 en 2013
- 97 en 2012
- 109 en 2011
- 96 en 2010
- 89 en 2009
- 98 en 2008
- 101 en 2007
- 68 en 2006
- 98 en 2005

Soit une moyenne de 93 ordinations diocésaines par an pour toute la France sur dix ans.

76 séminaristes seulement seront ordonnés diacres cette année pour les diocèses de France, en vue de la prêtrise, et deviendront prêtres l'an prochain. Ce n'est pas une surprise, le renouvellement ne se fait plus, hélas, depuis longtemps dans les diocèses. Le 6 juin 2014, une enquête de [La Croix](#) prévoyait qu'il n'y aurait plus que 4257 prêtres en exercice en 2024, contre 5806 aujourd'hui, soit une chute de plus du quart des effectifs. Cette enquête révélait d'ailleurs au passage que le nombre des séminaristes français a été révisé à la baisse : il n'est que de 664 séminaristes selon le quotidien officieux des évêques, au lieu de 770 selon un chiffre donné en avril de cette année par la CEF, chiffre ayant laissé croire que la baisse connaissait un palier. Selon les premières estimations, la rentrée de septembre 2014 ne devrait guère inverser la tendance, preuve que l'effet François ne se fait pas (encore ?) sentir sur les vocations.

Image: 20140701150554_ima446_ordinations.jpg

B) LES ORDINATIONS DE PRÊTRES POUR LA FORME EXTRAORDINAIRE

Pour la première fois, et c'est une première à saluer, la CEF inclut donc dans ses chiffres certains instituts Ecclesia Dei, à savoir : les Chanoines réguliers de la

Mère de Dieu (1 prêtre), la Fraternité Sacerdotale Saint-Pierre (4 prêtres) et l'Institut du Bon Pasteur (3 prêtres).

Ce décompte est subjectif car il n'inclut que les ordinations ayant lieu en France (n'apparaît pas l'Institut du Christ-Roi Souverain Prêtre qui fait ordonner cette semaine à Florence 4 prêtres français, lesquels devraient exercer majoritairement leur apostolat dans notre pays). En outre, il prend en compte l'ensemble des ordinations de ces instituts, alors que certains de ces nouveaux prêtres sont étrangers et devraient avoir un ministère à l'étranger.

Pour notre part, dans nos enquêtes sur les ordinations de prêtres pour la forme extraordinaire, afin d'établir des comparaisons qui soient justes entre les deux formes du rite, nous ne comptabilisons que les nouveaux prêtres français ordonnés dans la forme extraordinaire, soit qu'ils appartiennent à des diocèses, soit qu'ils relèvent de communautés Ecclesia Dei dont le ministère est assimilable à un ministère diocésain, c'est-à-dire que nous ne comptons pas les prêtres ordonnés dans les communautés proprement religieuses (bénédictins, chanoines de la Mère de Dieu, religieux de Saint-Vincent-Ferrier, etc.).

Les ordinations dans la forme extraordinaire, pour la France, en 2014 sont donc :

- 11 prêtres « Ecclesia dei et alii » (FSSP : 3, Missionnaires de la Miséricorde divine : 2 ; IBP : 1, ICRSP : 4, diocèses : 1),
- 7 prêtres pour la FSSPX, assimilables à des prêtres diocésains.

Soit un total de 18 prêtres.

C) COMPARAISON ENTRE LES DEUX FORMES

Au cours des cinq dernières années, la proportion entre les deux catégories de prêtres français ordonnés s'établit donc ainsi :

- en 2014, 82 % pour la forme ordinaire et 18 % pour la forme extraordinaire (18 prêtres sur un total de 100)
- en 2013, 88 % pour la forme ordinaire et 12 % pour la forme extraordinaire (12 prêtres sur un total de 104)
- en 2012, 83 % pour la forme ordinaire et 17 % pour la forme extraordinaire (20 prêtres sur un total de 117)
- en 2011, 86 % pour la forme ordinaire et 14 % pour la forme extraordinaire (18 prêtres sur un total de 137)
- en 2010, 86 % pour la forme ordinaire et 14 % pour la forme extraordinaire (16 prêtres sur un total de 112).

Sur les cinq dernières années, 84 prêtres « extraordinaires » ont donc été ordonnés pour un totale de 570 prêtres à vocation diocésaine, soit 14,7 %.

Les chiffres des ordinations étant faibles, quelques unités en plus ou moins font varier les proportions. Il faut noter, d'autre part, que la baisse des ordinations dans la forme ordinaire produit mathématiquement une hausse de la proportion des ordinations dans la forme extraordinaire puisque le chiffre des ordinations dans la forme extraordinaire est stable. Dans les faits, quasiment 15 % des nouveaux prêtres français sont « engendrés » par à peine 4 % des catholiques pratiquants - c'est-à-dire ceux qui ont accès chaque dimanche à la liturgie traditionnelle. On ne peut que penser que ces chiffres seraient nettement supérieurs si la forme extraordinaire du rite romain était plus généreusement accueillie et célébrée dans les paroisses...

Prions pour que l'inclusion des communautés traditionnelles dans le décompte fait par Mgr Podvin, porte-parole de la conférence épiscopale, soit annonciatrice d'une vraie paix et d'une authentique réconciliation, si attendues par une très large majorité de fidèles, toutes sensibilités confondues, et notamment par les plus jeunes générations de catholiques qui ont fait le succès des manifestations pour la défense de la famille. Prions pour que, désormais, les prêtres ordonnés selon (et pour !) la forme extraordinaire soient tenus comme des prêtres « ordinaires » à qui confier naturellement et avec bienveillance des apostolats respectueux de leur identité sacerdotale. Et, en premier lieu, qu'il soit fait recours à eux pour satisfaire les besoins urgents de célébration selon la forme extraordinaire auxquels on ne répond pas au prétexte... qu'il n'y aurait pas de prêtres disponibles pour les satisfaire !

Nous pensons en particulier aux villes comme Cognac, Saint-Germain-en-Laye ou Vaucresson où, malgré une demande ancrée, structurée, représentative et respectueuse, les familles de demandeurs sont méprisées ; et à la situation incroyable des villes comme Rambouillet où, bien que l'existence d'une communauté nombreuse, stable et pacifique est absolument avérée depuis fort longtemps, on continue encore à les limiter à une seule messe mensuelle ou bientôt, plus généreusement, à 13 célébrations par an !

Image: 20140703084910_ima446_fssp1a.jpg

Paris, le mercredi 25 juin 2014

ÉGLISE EN FRANCE : Les ordinations de prêtres 2014

Comme chaque année, à proximité de la fête des Saints Pierre et Paul, Apôtres (29 juin), des ordinations de prêtres diocésains ont eu ou auront lieu dans un bon nombre de diocèses. Les informations dont dispose la Conférence des évêques de France pour l'année 2014 indiquent actuellement 82 ordinations de prêtres diocésains, dont 6 pour la Communauté de l'Emmanuel, 3 pour le Chemin Néocatéchuménal, 2 pour les Missions Etrangères de Paris...

Des ordinations de prêtres diocésains ont déjà été célébrées précédemment en janvier pour Gap (1) et en mai pour Fréjus-Toulon (2). En juin, il y a eu des ordinations diocésaines, le dimanche 15 juin pour Nancy (1), Nanterre (2), Strasbourg (2), le samedi 21 juin pour la Mission de France (1) et le diocèse aux Armées (1), ainsi que le dimanche 22 juin pour Annecy (2), Arras (1), Avignon (1), Beauvais (1), Marseille (1), Meaux (1), Nantes (3), Quimper (1), Reims (1), Vannes (2).

Les prochaines ordinations de prêtres diocésains seront célébrées :

Le samedi 28 juin : Lyon (3), Nice (1), Paris (7).

Le dimanche 29 juin : Aix et Arles (1), Albi (2), Belfort-Montbéliard (1), Belley-Ars (1), Bordeaux (2), Bourges (1), Châlons en Champagne (1), Clermont (1), Créteil (3), Dijon (1), Fréjus-Toulon (3), Grenoble (1), Le Havre (1), Le Mans (2), Lille (2), Luçon (1), Metz (1), Montpellier (1), Orléans (4), Perpignan (1), Pontoise (1), Rennes (1), Saint-Etienne (1), Sézéc (1), Toulouse (2), Valence (2), Versailles (7).

Et de plus, le vendredi 15 août : Saint-Denis de la Réunion (1).

Notons aussi qu'en cette période d'ordinations, 76 séminaristes - qui deviendront prêtres l'an prochain - sont également ordonnés diacres en vue de la prêtrise, s'engageant dès maintenant au célibat et devenant « incardinés » à leur diocèse.

Il faut également évoquer la soixantaine de religieux au sein de congrégations ou de membres de sociétés ou d'associations cléricales, ordonnés prêtres et qui exerceront leur ministère en France. On peut citer, par exemple : Assomptionnistes (2), Bénédictins (5), Carme (1), Carmes Déchaux (4), Chanoines réguliers de la Mère de Dieu (1), Cisterciens (4), Communauté Saint-Martin (4), Congrégation Saint-Jean (3), Dominicains (8), Famille Missionnaire de Notre-Dame (2), Fraternité Sacerdotale Saint-Pierre (4), Institut du Bon Pasteur (3), Institut du Chemin Neuf (4), Jésuites (4), Prémontrés (2), Société Jean-Marie Vianney (1), Société des prêtres de Saint-Jacques (2) ...

Il y aura donc environ 140 ordinations de prêtres diocésains et religieux en France sur l'année 2014. « Les ouvriers sont trop peu nombreux ». Il faut prier à cette intention. En communion avec le Pape François et leurs évêques, les catholiques redisent à leurs prêtres et séminaristes, en ces temps de fête, l'assurance de leur estime et de leur prière.